

Guide pour les personnes nouvellement recrutées au poste de professeur

Ce document vise à faciliter l'introduction des professeurs.es nouvellement recrutés.es au fonctionnement et aux opportunités propres à l'UQAM. Il peut aussi être utilisé comme document de référence pour les personnes qui prennent part à l'accueil et à l'insertion des nouvelles recrues.

Attention : Vous devenez admissible au dépôt d'une demande de subvention **dès l'obtention de votre offre de poste, avant même d'arriver sur le campus de l'UQAM**. Il est donc judicieux de consulter la section *Recherche de financement > Subventions de recherche* de ce document dès réception afin de préparer vos premières demandes de subvention (date butoir de l'avis d'intention au CRSNG – Découverte : 1^{er} août; date butoir de la demande FRQNT – Relève professorale : début septembre).

Table des matières

Régler les détails techniques liés à votre arrivée au Québec/Canada	2
Régler les détails techniques à l'UQAM	2
Enseignement	3
Recherche de financement	4
Utilisation de votre financement	5
Bourses d'études pour les étudiants.es	8
Reconnaissance et valorisation	9
Éthique, santé et sécurité.....	10
Communauté universitaire.....	11
Index	14

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à contacter :

- Votre département d'attache
- Le décanat de la Faculté des sciences au PK-2150, ou via l'adresse sciences@uqam.ca

Régler les détails techniques liés à votre arrivée au Québec/Canada

- **Numéro d'assurance sociale (NAS)**

Le NAS est un numéro de neuf chiffres dont vous avez besoin pour travailler au Canada (et ouvrir un compte de banque).

canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/numero-assurance-sociale/demande

- **Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)**

Vous devenez admissible au régime d'assurance maladie du Québec après une période d'attente qui peut durer **jusqu'à 3 mois**. Cette période s'applique même si vous avez la citoyenneté canadienne. En vous inscrivant **dès votre arrivée sur le territoire**, vous évitez de retarder le moment où vous pouvez bénéficier du régime.

ramq.gouv.qc.ca/fr/immigrants-travailleurs-etudiants-etrangers/assurance-maladie/Pages/admissibilite

- **Emplacement des campus de l'UQAM**

Prendre connaissance de la carte du campus de l'UQAM : carte.uqam.ca => l'UQAM a deux campus; la Faculté des sciences se trouve dans le Complexe des sciences Pierre-Dansereau. Cette carte interactive vous aidera à situer tous les pavillons et locaux à l'UQAM.

Régler les détails techniques à l'UQAM

- **Rencontre avec le Service du personnel enseignant**

Le Service du personnel enseignant vous convoquera pour régler plusieurs questions administratives avec vous, dont la **signature de votre contrat d'embauche**.

- **Attestation d'emploi**

À la suite de la signature de votre contrat, contactez attestations@uqam.ca pour obtenir une attestation d'emploi, attestation typiquement nécessaire à l'ouverture d'un compte bancaire.

- **Prise de contact avec votre département d'attache**

Dès votre arrivée à l'UQAM, présentez-vous au secrétariat de votre département d'attache pour obtenir la clé de votre bureau et tout courrier interne vous étant destiné. Les pratiques varient d'un département à l'autre. Si votre département offre un système de mentorat pour les nouvelles professeures, les nouveaux professeurs, les coordonnées de votre mentor devraient également être disponibles au secrétariat ou auprès de la direction du département.

L'assistant.e administratif.ive de votre département acheminera aux Services informatiques les informations nécessaires à la création de votre adresse courriel UQAM.

- **Obtention de vos codes d'accès informatiques**

Vos codes d'accès informatiques vous seront acheminés par courrier interne, à votre pigeonier personnel au secrétariat de votre département d'attache après un délai d'une semaine après la signature de votre contrat. Si vous ne recevez pas ces codes dans le délai attendu, présentez-vous au D-1300 pour les obtenir.

rhu.uqam.ca/pdf/Accueil_nouveaux_profs

- **Obtention de votre carte d'identité UQAM**

Commandez l'émission de votre carte UQAM de nouvel employé sur le site suivant.

ech.uqam.ca/carte-vestiaires/carte-uqam/obtenir-la-carte-uqam

- **Poste de travail personnel**

Pour l'installation de votre ordinateur personnel (connexion internet, logiciels de base), contactez les Services informatiques. Vous aurez besoin de vos codes d'accès informatiques.

servicesinformatiques.uqam.ca/accueil

Consultez rapidement l'ergonome de l'université pour faire ajuster votre poste de travail :

sps.uqam.ca/ergonomie

- **Adhésion au syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ)**

En tant que professeur.e, vous êtes automatiquement représenté par le syndicat des professeurs.

Vous pouvez prendre contact avec le syndicat via : spuq.uqam.ca

- **Carte de crédit**

Vous pouvez demander une Carte *Affaires* VISA Desjardins pour utilisation dans le cadre de vos fonctions de professeur. Les dépenses admissibles pourront être remboursées à partir de vos subventions (consultez la section *Utilisation de votre financement*).

servicesfinanciers.uqam.ca/professeurs/20-carte-visa-affaires

Enseignement

- **Politique de la langue française**

etudier.uqam.ca/politique-langue-francaise

Le français est la langue d'enseignement pour tous les cycles d'études. L'Université favorise le recrutement et l'accueil d'étudiants.es d'autres communautés linguistiques et fait de cette ouverture aux non-francophones un engagement d'accessibilité, d'inclusion et de rayonnement du français. À cet égard, le Centre d'aide en français langue seconde (CAFL2) offre des cours de français conçus pour les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle. Ce service est gratuit pour les étudiants : polyglotte.uqam.ca/cafl2.

- **Calendrier universitaire**

Le calendrier universitaire (etudier.uqam.ca/calendrier) établit les dates de début et de fin de chaque trimestre, les congés, les dates limites pour inscriptions/évaluations.

- **Outils liés à l'enseignement : Accent, Moodle, Résultats, Virtuose**

Le Service du personnel enseignant des Ressources humaines de l'université propose un guide d'accueil des professeurs qui comprend une présentation de plusieurs outils liés à l'enseignement (Accent, Moodle, Résultats, Virtuose).

rhu.uqam.ca – [guide d'accueil des professeurs](#) section **Outils liés à l'enseignement**

- **Entente d'évaluation**

Dans la cadre d'un cours, il est important d'établir une **entente d'évaluation** avec votre groupe d'étudiants dès les premières semaines de cours. Le formulaire devrait être disponible au secrétariat de votre département d'attache.

ssa.uqam.ca/nos-services/programmation-et-reglementation/premier-cycle/entente-evaluation

- **Habilitation à la direction de recherches**

Afin d'être habilité.e à encadrer des étudiants.es gradués.es (au niveau maîtrise ou doctorat), vous devez déposer une demande d'habilitation à la direction du programme d'études visé.

En savoir plus : rhu.uqam.ca – [guide d'accueil des professeurs](#) section **Soutien à l'enseignement**

Recherche de financement

- **Fonds de démarrage des nouveaux chercheurs**

La Faculté des sciences offre un appui financier pour faciliter l'implantation en recherche de ses nouvelles chercheuses, nouveaux chercheurs via le programme institutionnel d'aide financière à la recherche et à la création (PAFARC). Si votre département ne vous a pas fait parvenir le formulaire de la Faculté des sciences, contactez Magali Barré au Vice-décanat à la recherche (barre.magali@uqam.ca). Le fonds de démarrage doit être utilisé sur deux ans suivant l'octroi.

- **Subventions de recherche**

Le Service de la recherche et de la création (SRC) vous offre du soutien tout au long de vos projets de recherche, notamment en ce qui concerne la recherche de financement pour vos projets ou la gestion financière de vos subventions. Consultez leur outil de recherche de financement en ligne.

src.uqam.ca/nouveaux-chercheurs-et-createurs

Abonnez-vous à leur courriel Info-Recherche au src.uqam.ca (voir à gauche en bas de leur page).

Contactez la personne ressource appropriée **dès le début de votre préparation** pour confirmer les dates butoirs internes, obtenir les guides de rédaction disponibles le cas échéant, et permettre une préparation administrative appropriée :

- Demandes CRSNG, IRSC, FRQS et FRQNT; Pascale Martineu (martineu.pascale@uqam.ca)
- Demandes FRQSC et CRSH; Anik Landry (landry.anik@uqam.ca)

De façon complémentaire, le Vice-décanat à la recherche de la Faculté des sciences peut vous accompagner dans cet effort, notamment pour effectuer une relecture critique de vos demandes au niveau des éléments autres que le projet/programme de recherche (philosophie d'encadrement; enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion; impact de vos contributions; stratégie de diffusion des connaissances; gestion des données de recherche; etc.). Contactez Karl-F. Bergeron à bergeron.karl-frederik@uqam.ca.

- **Ententes partenariales ou contrats**

Le Service des partenariats et du soutien à l'innovation (SePSI) soutient les chercheurs de l'université dans toutes les étapes menant à une recherche partenariale ou à l'établissement d'un contrat de recherche / de services professionnels. Il offre des conseils en matière de mobilisation et de transfert des connaissances et propose un accompagnement lorsque les chercheurs ont une découverte à valoriser. Le SePSI s'assure également que les droits et intérêts des chercheurs en matière de propriété intellectuelle soient respectés.

sepsi.uqam.ca/qui-sommes-nous/mission-et-services

Utilisation de votre financement

- **Fonctionnement général à l'UQAM**

Les transactions financières relatives aux comptes de recherche sont effectuées par les Services financiers de l'université lorsqu'ils reçoivent les formulaires appropriés.

servicesfinanciers.uqam.ca/professeurs

Une liste des divers formulaires administratif est disponible sur le site des Services financiers.

servicesfinanciers.uqam.ca/formulaires-administratifs

Vous trouverez ces formulaires sur le site de la Direction des approvisionnements, sous l'onglet **Formulaires numérotés**.

approvisionnement.uqam.ca/fr/formulaires/

Votre **adresse courriel de l'UQAM doit être utilisée** pour envoyer ces formulaires.

L'utilisation de fonds publics étant assujettie à des règles précises, vous trouverez des directives pour bien remplir plusieurs de ces formulaires sur le site des Services financiers.

servicesfinanciers.uqam.ca/directives-et-procedures

- **Règles d'utilisation des subventions**

Tout organisme subventionnaire rend disponibles les règles d'utilisation de ses fonds. Celles-ci peuvent faire l'objet d'un document spécifique ou bien simplement être incluses dans la description du programme offert. Dans tous les cas elles sont disponibles sur le site web de l'organisme.

En savoir plus : src.uqam.ca/gestion-financiere-et-remuneration/utilisation-des-subventions

- **Gestion des fonds**

Lorsque vous obtenez une subvention, un code comptable, appelé "unité budgétaire regroupée" ou UBR, sera créé par les Services financiers et sera utilisé pour toutes vos transactions financières. L'ouverture d'une UBR entraîne un courriel d'information envoyé à votre adresse institutionnelle. Ce courriel vous informera du montant et de la période de validité de votre UBR.

Le **Portail d'information de gestion** sur la plateforme SIGA3 vous permet de visualiser les montants engagés et le solde de vos comptes.

www.siga3.uqam.ca/gestionnaire

- **Soutien financier des étudiants.es**

Pour soutenir financièrement vos étudiants.es à partir de vos propres fonds de recherche, utilisez le formulaire **demande de versement de bourse**. À moins d'une situation exceptionnelle, limitez le nombre de bourses à une par session, par étudiant.e (maximum trois par année). Attention, **une bourse n'est pas un salaire** et n'est donc pas assujettie aux règles usuelles d'imposition. Une bourse est un don et ne peut pas être utilisée pour rémunérer un travail.

En savoir plus : [Bourses ou salaires?](#) sur le site du SRC

Consultez aussi la prochaine section de ce document portant sur les bourses disponibles à vos étudiants.es : [Bourses d'études pour les étudiants.es](#).

- **Soutien financier des stagiaires postdoctoraux**

Il vous est possible d'embaucher des stagiaires postdoctoraux à partir de vos fonds de recherche. La Faculté des sciences recommande un minimum de 30 000 \$ par année comme salaire brut, sur une base de temps plein (35h/semaine). Pour connaître le coût réel imputé à votre UBR, il faut ajouter 6% pour les vacances puis 13% pour les avantages sociaux, pour un total d'environ 36 000 \$ par année.

Attention : pour les stagiaires postdoctoraux de provenance étrangère, un **permis de travail** est nécessaire que le ou la stagiaire soit rémunéré.e ou détienne une bourse. Lorsque la personne que vous désirez recruter aura obtenu le **statut de stagiaire postdoctoral**, vous pourrez demander un **contrat de travail** en complétant un *Formulaire d'embauche* sur le site des ressources humaines rhu.uqam.ca. Une description du processus d'embauche complet se trouve sur le site de la Faculté des sciences, incluant les détails de la création d'un contrat de travail.

sciences.uqam.ca/effectuer-un-stage-postdoctoral > Processus complet – Stagiaires canadiens et étrangers

Pour toute question relative aux stages postdoctoraux, contactez stagesfs_postdoc@uqam.ca.

- **Embauche de personnel**

Il vous est possible d'embaucher du personnel à partir de vos fonds de recherche. Ces personnes sont des employées syndiquées, sous octroi de subvention (SOS). Il existe 2 options pour ce genre d'emploi, selon le type de diplôme détenu par la personne embauchée :

- Baccalauréat ; [Agent de soutien à la recherche](#), classe 9
- Maîtrise ; [Agent de recherche](#), classe 11

Les échelles salariales en vigueur, sur une base de temps plein (35h/semaine), sont disponibles sur le site des ressources humaines.

rhu.uqam.ca/pdf/Echelles_salariales_SEUQAM_vig.pdf

Pour connaître le coût réel imputé à votre UBR, il faut ajouter 8% pour les vacances et 23,2% pour les avantages sociaux. La procédure de demande de personnel au niveau des ressources humaines s'effectue en complétant un *Formulaire d'embauche* sur le site rhu.uqam.ca.

- **Déplacements et participation à des congrès**

Le personnel de l'UQAM devant se déplacer dans le cadre d'activités universitaires bénéficie de rabais substantiels lors de la réservation de [voitures](#), de [chambres d'hôtel](#), de [billets d'avion](#) ou de [train](#).

Il est possible de demander une avance permettant de couvrir les frais associés à un voyage pour fins de recherche et/ou une participation à un congrès en complétant un *rapport de dépenses DAV (Avance de voyage)*.

Le remboursement de frais (vous aurez besoin des reçus originaux!) associés à un voyage pour fins de recherche et/ou une participation à un congrès est effectué en complétant un *rapport de dépenses DRV (Rapport de voyage)*. Ce rapport de dépense DRV doit être complété même si une avance DAV a été obtenue préalablement.

- **Approvisionnement en matériel**

La procédure standard pour acquérir un item à partir de vos fonds de recherche implique l'utilisation d'un formulaire de *réquisition d'achat*.

Autrement, vous pouvez payer de votre propre poche (vous aurez besoin des reçus originaux!) et demander un remboursement en complétant un *rapport de dépenses DRG (Autre remboursement)*. Cette procédure n'est cependant pas recommandée pour des achats de plus de 3 000 \$.

Vous pouvez demander une carte d'achat MasterCard pour effectuer des achats de matériel de faible valeur (1 000 \$ et moins) pertinents à votre recherche, de façon rapide et autonome. Ces dépenses doivent être admissibles.

approvisionnement.uqam.ca/fr/carte-achat-bmo-mastercard

Si vous recevez une **facture** (p. ex. : frais de publication, certains types de commandes), apposez votre signature et le numéro d'UBR à débiter avant de l'envoyer par courrier interne au Comptes à payer des Services financiers. Une version numérisée est aussi acceptée (comptes.apayer@uqam.ca), si elle provient de votre adresse courriel institutionnelle. Si le montant d'une facture dépasse 3 000 \$, une signature du doyen/de la doyenne de la Faculté des sciences est également requise.

Bourses d'études pour les étudiants.es

- **Programme de soutien « universel » au doctorat**

Ce programme institutionnel verse à l'étudiant.e inscrit.e au doctorat une bourse de 5 000 \$ la première année, puis une bourse de 4 000 \$ pour la 2^e et la 3^e année, soit un financement garanti de 13 000 \$ sur 3 ans. Les détails se trouvent sur : bourses.uqam.ca/soutien-universel-doctorat.

- **Bourses d'études par concours**

Il existe des programmes de bourses d'études pour les étudiant.e.s de cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) au niveau de l'UQAM et à celui des organismes subventionnaires. Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la Faculté des sciences : sciences.uqam.ca/soutien-financier/bourses-pour-les-cycles-superieurs.

- **Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ)**

Une plateforme unique où retrouver l'ensemble des offres de bourses d'études pour les étudiants de l'UQAM. Vos étudiants.es pourront y consulter les offres et déposer leur dossier aux concours de bourses de l'UQAM.

- **Réduction des droits de scolarité des étudiants.es étrangers.ères**

Les étudiants.es étrangers.ères (étudiants.es internationaux.ales non français.es, ni belges) doivent s'acquitter, en plus des frais usuels de subsistance et d'inscription, de frais de scolarité majorés. Pour obtenir un estimé des frais de scolarité, consultez : etudier.uqam.ca/cout-bourses.

Plusieurs programmes visent à compenser une partie de ces frais pour les étudiants.es :

- inscrits.es à la **maîtrise** à temps complet
 - Programme de [bourses d'études pour les étudiants étrangers de 2e cycle](http://bourses.d.études.pour.les.étudiants.étrangers.de.2e.cycle) soumis aux droits majorés
 - [Concours facultaire des bourses d'exemption des frais de scolarité supplémentaires](#)

- inscrits.es au **doctorat** à temps complet

L'UQAM applique automatiquement un [programme d'exonération des droits majorés](#).

Reconnaissance et valorisation

- **Répertoire des professeurs**

professeurs.uqam.ca

Assurez-vous de **mettre à jour votre fiche personnelle**, notamment vos champs d'expertise, sur ce répertoire géré par le Service des communications de l'université. Pour ce faire, accédez à la page qui a été générée à votre nom. Ce répertoire fait office de liste d'experts; il est consulté par les médias. Contactez la photographe (tournevache.emilie@uqam.ca) afin d'obtenir une photo à utiliser dans un contexte professionnel.

- **Publication en libre accès**

Les organismes fédéraux et provinciaux **exigent que les résultats de la recherche académique subventionnée soient disponibles à la population**. Les articles scientifiques issus de recherches subventionnées ne doivent pas nécessairement être publiés en libre accès (« open access »), mais doivent éventuellement être disponibles sur une plateforme accessible au public. De plus, les données supportant ces articles scientifiques doivent maintenant être déposées sur des plateformes qui assurent la pérennité de celles-ci.

Dans le cadre de son soutien aux chercheurs, le Service des bibliothèques offre une **archive en libre accès** de vos publications électroniques (Archipel) et des outils pour la gestion de vos données de recherche.

bibliotheques.uqam.ca/soutien-aux-chercheurs

Attention : chaque éditeur a une politique particulière sur ce qui peut être déposé sur une plateforme libre d'accès. L'outil Sherpa Romeo (v2.sherpa.ac.uk/romeo) permet d'identifier rapidement la politique d'un éditeur particulier, incluant quelle version de l'article peut être déposée et toute période d'embargo applicable (qui, au Canada, ne peut dépasser 12 mois).

La Faculté des sciences offre un soutien financier à la publication en libre accès sous la forme d'un programme de contribution aux frais de publication.

recherche.sciences.uqam.ca/chercheurs/appuis-financiers-facultaires/

- **Prix et distinctions**

Plusieurs prix et distinction sont disponibles pour les professeurs de la Faculté des sciences à différents niveaux de carrière.

sciences.uqam.ca/prix-et-distinctions

- **Promotion et visibilité**

Le [Service des communications de l'UQAM](#) comprend la Division de l'information qui a pour mandat de diffuser les réalisations du corps professoral, des étudiants et des employés, tant au sein de l'Université que vers les publics externes, au moyen de nouvelles et d'entrevues avec les chercheurs de l'UQAM.

- Proposer une nouvelle ou un sujet d'article pour diffusion sur Actualités UQAM : actualites.uqam.ca/proposer-une-nouvelle
- Rejoindre la salle de presse de l'UQAM : salledepresse.uqam.ca

- **Réseaux sociaux à la Faculté des sciences**

Rejoignez la communauté en suivant la Faculté des sciences, et en taggant **@sciencesUQAM** dans vos publications. La faculté des sciences est présente sur:

- Internet: sciences.uqam.ca
- Facebook : facebook.com/sciencesUQAM
- Twitter : twitter.com/sciencesUQAM
- linkedIn : linkedin.com/showcase/sciencesuqam
- instagram : instagram.com/sciencesUQAM

Retrouvez aussi vos collègues et centres de recherche sur ces plateformes en vous abonnant par exemple sur le groupe Facebook de votre département et centre de recherche (liste non-exhaustive) :

- Département de sciences biologiques : @biologie.uqam
- Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère : @scta.uqam
- Département de chimie : @deptchimieuqam
- Centre d'étude de la forêt : @CEF.CFR
- Chaire de recherche Eau et conservation du territoire : @ChaireEau
- Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM : @ISE.UQAM

- **Guide de l'identité visuelle de l'UQAM**

Accessible avec le code MS, il propose plusieurs gabarits d'outils de communication courants téléchargeables, dont des présentations PowerPoint, des signatures courriel et des pages de présentation. Voir guide.uqam.ca

Éthique, santé et sécurité

- **Évaluation éthique**

L'évaluation éthique des projets de recherche avec des êtres humains est effectuée par le comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH).

recherche.uqam.ca/ethique/humains

Utilisation d'animaux en recherche et en enseignement :

- Service des animaleries encadre et soutient les chercheurs dans le déroulement de leurs expériences avec des animaux.

servicedesanimaleries.uqam.ca

- L'évaluation éthique des projets de recherche utilisant des animaux est effectuée par le comité institutionnel de protection des animaux (CIPA).

recherche.uqam.ca/ethique/animaux/comite-institutionnel-de-protection-des-animaux-cipa

- **Sécurité**

En cas d'urgence, composez le **3131** à partir de n'importe quel téléphone sur le campus.

Il existe un système d'alertes texto : uqam.ca/alertes-texto

Vous pouvez aussi vous présenter au comptoir de la sécurité à l'entrée principale du pavillon PK (niveau métro).

- **Matières dangereuses**

La gestion des matières dangereuses (achat, transport, entreposage), incluant les déchets, s'effectue via le Service de la prévention et de la sécurité (risques chimiques, radioprotection, biosécurité). Ce service qui offre régulièrement des formations obligatoires en biosécurité.

sps.uqam.ca/gestion-des-matieres-dangereuses

Communauté universitaire

- **Espaces**

Le campus des sciences étant situé à proximité de la place des arts, de nombreux restaurants sont situés à quelques pas (complexe Desjardins, quartier chinois, etc.). Sur le campus lui-même, un café étudiant (café Sain Fractal situé au SH-R380) et une cafétéria (située sur le niveau métro du pavillon PK) sont aussi disponibles.

Le Service des immeubles permet entre autres la réservation de locaux pour répondre aux besoins ponctuels en espaces : examens, ateliers, réunions, conférences et congrès. Il est cependant recommandé de solliciter le secrétariat de votre département d'attache puisqu'ils jouissent typiquement d'un accès privilégié au système de réservation.

sie.uqam.ca/services/index.php?page=reservation&service=DCSU

Vous pouvez effectuer un appel de service auprès du Service des immeubles pour signaler un besoin relatif aux espaces (ampoules/néons, serrures, toilettes, température, etc.).

sie.uqam.ca

Le Centre sportif dispose d'une piscine, d'une salle d'entraînement, d'un mur d'escalade, etc. Il offre de nombreux cours et permet la location de salles/gymnases : sports.uqam.ca

- **Communauté**

Répertoire des personnes et des unités : apps.uqam.ca/Application/SGSR/Repertoire/Bottin

Les services internes suivants permettent une facturation directe sur l'un de vos UBR :

- Le magasin de chimie (situé au CB-1460) offre produits chimiques, verrerie, plastiques et autres outils de laboratoire à moindre coût.
- Le Bureauphile (situé au A-S1510) offre des fournitures de bureau.
bureauphile.uqam.ca/bureauphile/site/home_pub
- Le service de reprographie Repro-UQAM (situé au A-M990) offre notamment l'impression de poster : repro.uqam.ca

La coopérative de l'UQAM (située au PK-M425) offre une sélection de littérature scientifique, fournitures de bureau, sacs, tasses et vêtements.

Le Service des bibliothèques fournit des documents de référence (journaux, thèses) et des espaces de travail.

bibliotheques.uqam.ca/soutien-aux-chercheurs

Grace à une entente avec TELUS, les Services informatiques offrent un service de téléphonie cellulaire à des prix très avantageux.

servicesinformatiques.uqam.ca/services/Mobilit%C3%A9

Un soutien psychologique pour les membres de la communauté est disponible via :

- Le programme d'aide aux employés : travailsantevie
- Le département de psychologie : psychologie.uqam.ca/centre-de-services-psychologiques

Le Centre de la petite enfance (CPE) de l'université est un organisme à but non lucratif dont le service de garde est offert en priorité aux employés et aux étudiants de la communauté de l'UQAM : cpe.uqam.ca

Le Cœur des sciences fait la promotion de la culture scientifique et offre une programmation variée pour le grand public : coeurdessciences.uqam.ca

- **Conscience écologique**

L'université appelle à la responsabilisation personnelle et collective des membres de sa communauté via plusieurs initiatives de développement durable, dont un réseau d'écoambassadeurs et un rabais sur l'abonnement au système de vélopartage Bixi. Des douches et vestiaires sont aussi accessibles aux cyclistes : durable.uqam.ca

Un atelier communautaire de réparations et d'ajustements de vélos personnels est disponible à la communauté (BQAM; situé au SH-R315) : bqam.org

Il existe un stationnement intérieur sur le complexe des sciences (stationnement St-Urbain) dont les profits vont à la Fondation de l'UQAM. Ce stationnement met à votre disposition des espaces payants de stationnement pour voitures et pour vélos.

stationnements.ugam.ca/emplacements-des-stationnements

Index

Accent, 4
Actualités UQAM, 10
Approvisionnement, 7
Archipel, 9
Attestation d'emploi, 2
Bourses d'études, 8
Calendrier universitaire, 4
Campus de l'UQAM, 2
Carte d'achat, 8
Carte d'identité UQAM, 3
Carte de crédit, 3
Centre de la petite enfance, 13
Codes d'accès informatiques, 3
Cœur des sciences, 13
Congrès, 7
Contrats, 5
Coopérative de l'UQAM, 12
Cours de français, 3
Cyclistes, 13
Demande de versement de bourse, 6
Département d'attache, 2
Embauche de personnel, 7
Entente d'évaluation, 4
Ententes partenariales, 5
Équité, diversité et inclusion, 5
Ergonome, 3
Espaces, 11
Étudiants.es étrangers.ères, 8
Évaluation éthique, 11
Facture, 8
Fonds de démarrage, 4
Fournitures de bureau, 12
Gestion des données de recherche, 5, 9
Gestion des fonds, 6
Habilitation, 4
Identité visuelle, 10
Info-Recherche, 5
Magasin de chimie, 12
Matières dangereuses, 11
Moodle, 4
Numéro d'assurance sociale, 2
Photographe, 9
Politique de la langue française, 3
Poste de travail personnel, 3
Prix et distinctions, 9
Promotion et visibilité, 10
Publication en libre accès, 9
Rapport de dépenses, 7
Régie de l'assurance maladie du Québec, 2
Répertoire des personnes et des unités, 12
Répertoire des professeurs, 9
Repro-UQAM, 12
Réquisition d'achat, 7
Réseaux sociaux, 10
Résultats, 4
RIBÉ, 8
Sécurité, 11
SePSI, 5
Service de la recherche et de la création, 4
Service du personnel enseignant, 2
Services financiers, 5
SIGA3, 6
Soutien psychologique, 12
Soutien universel au doctorat, 8
SRC, 4
Stagiaires postdoctoraux, 6
Subventions de recherche, 4
Syndicat des professeurs, 3
Téléphonie cellulaire, 12
Transactions financières, 5
UBR, 6
Urgence, 11
Virtuose, 4